

17 juin 2020



Destinataires : Clubs membres

De : Gymnastique Québec

Sujet : Réouverture des gymnases

Bonjour à tous,

Le 17 juin 2020, la ministre déléguée à l'Éducation et responsable des loisirs et des sports a annoncé que les installations sportives intérieures, y compris les gymnases, **pourront ouvrir à nouveau à compter du lundi 22 juin 2020.**

Tel que mentionné dans notre dernier communiqué et lors de nos rencontres web, chaque club a été attribué à une coordonnatrice ressource. Vous trouverez ci-joint la liste pour savoir à qui vous devez vous référer.

1. **Les clubs devront mettre en place un plan de relance, approuvé par la fédération, avant toute reprise des activités.** Dans le cas contraire, aucune réouverture ne sera permise et votre club se verra retirer son affiliation à GymQC ainsi que ses assurances, le cas échéant.
2. Vous avez l'obligation de **remplir les formulaires électroniques** ci-dessous par le/la directeur/directrice général(e) et le/la président(e) de chacun des clubs.

Formulaire directeur/directrice général(e) :

<https://fr.surveymonkey.com/r/DR55SMW>

Formulaire président(e) :

<https://fr.surveymonkey.com/r/D3K8BB5>

3. Vous devez attendre d'obtenir l'**attestation de reprise des activités** de GymQC nécessaire pour la CNESST et certaines municipalités avant de rouvrir.

GymQC s'engage à faire de sa priorité l'étude, l'approbation de vos plans de relance et l'émission de l'attestation de reprise des activités. Une réponse vous sera donnée dans un délai de 24h à 48h par votre coordonnatrice ressource. L'ensemble des informations pour vous aider à confectionner votre plan de relance des activités se trouve sur notre site web dans la [section COVID-19](#).

Une prochaine rencontre web aura lieu le mardi 23 juin à 10h par vidéoconférence. Un lien pour vous connecter sera envoyé sous peu.

Pour de plus amples renseignements, veuillez joindre la coordonnatrice ressource assignée à votre club.

Cordialement,

Serge Castonguay
Directeur général
Gymnastique Québec